

## QU'EST CE QU'UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF ?



Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une **forme d'entreprise citoyenne contribuant à repenser l'intervention publique locale avec et pour des acteurs locaux**. Basée sur une coopération entre parties prenantes publiques et privées, **une SCIC est à la fois entreprise de l'ESS et outil de développement des territoires !**

**Au même titre que les entreprises publiques locales (SEM, SPL, SemOp) les SCIC agissent au cœur du développement territorial** en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les **ressources locales** et les **citoyens et citoyennes**.

## UNE COLLECTIVITÉ PEUT-ELLE ÊTRE SOCIÉTAIRE D'UNE SCIC ?

Les articles L2263-1 et L3231-6 du CGCT interdisent aux communes, départements et régions de détenir des participations dans les sociétés commerciales. Ce principe connaît **trois dérogations dans le code général des collectivités territoriales**, avec la participation dans :

- une société d'économie mixte ;
- une société développant les énergies renouvelables ;
- d'autres sociétés commerciales après autorisation du conseil d'Etat et si l'objet de la société concerne l'exploitation de services de la collectivité ou des activités générales (L.2253-2CGCT).

**33%**

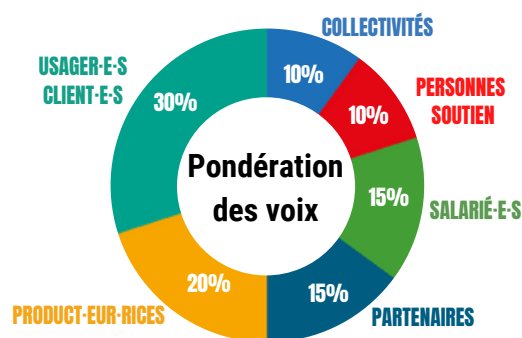
DES SCIC COMPTENT AU MOINS UNE COLLECTIVITÉ À LEUR CAPITAL

De plus l'article 19 septies de la Loi 47-1775 dispose que **les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics territoriaux peuvent détenir ensemble jusqu'à 50 % du capital de chacune des sociétés coopératives d'intérêt collectif**.

## LA GOUVERNANCE D'UNE SCIC

### ASSOCIER DES ACTEURS MULTIPLES AUTOUR D'UN MÊME PROJET

Dans l'objectif d'un multi-sociétariat, les statuts d'Enercoop Normandie prévoient 6 collèges de sociétaires selon leur lien avec la coopérative.



### UNE ORGANISATION REPOSANT SUR LA SOLIDARITÉ ET LA DÉMOCRATIE

Chez Enercoop Normandie, **les 6 collèges de votes** permettent à chaque partie prenante de faire entendre sa voix à l'Assemblée Générale. Les votes se font avec une pondération des voix, selon le principe **1 ASSOCIÉ-E = 1 VOIX**

**Le collège des collectivités et leurs groupements représente 10%** des votes lors des assemblées générales. Plusieurs collectivités et établissements publics sont sociétaires. Malaunay (6000 habitants) est au Conseil d'Administration, et accueille le siège social de la coopérative depuis 2015.





## Contactez-nous

Enercoop Normandie  
societaire@normandie.enercoop.fr  
TEL 02 32 80 99 82



# ENERCOOP NORMANDIE : LA SCIC AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE SOCIÉTAIRES EN NORMANDIE

## LES MISSIONS DE LA COOPÉRATIVE

-  Permettre aux particuliers, professionnels et collectivités locales de se fournir en électricité d'origine 100 % renouvelable et locale à un tarif juste et maîtrisé ;
-  Développer et accompagner la création de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables sur la région en coopération avec les collectivités locales et les initiatives citoyennes ;
-  Contractualiser avec des producteurs locaux d'énergies renouvelables et les associer à sa gouvernance ;
-  Impliquer les sociétaires dans des projets de production d'énergie renouvelable et de réduction de la demande en énergie.

## POURQUOI DEVENIR SOCIÉTAIRE D'ENERCOOP NORMANDIE ?

### POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR VOTRE TERRITOIRE

Prendre des parts, c'est **participer au développement de votre coopérative** mais pas seulement : c'est aussi **soutenir des producteur.rice.s** d'énergies renouvelables, ainsi que les projets citoyens accompagnés par Enercoop Normandie. **C'est un geste qui contribue à la transition énergétique locale et citoyenne.**

### POUR PARTICIPER À LA STRATÉGIE DE VOTRE COOPÉRATIVE TERRITORIALE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une fois que vous avez pris des parts, vous pouvez participer démocratiquement aux décisions de la coopérative lors de l'Assemblée générale, et élire ses représentant.e.s au Conseil d'administration. Vous pouvez représenter votre collège des collectivités en étant candidat.e aux fonctions d'administrateur.rice du collège des collectivités.

*"Notre commune est engagée dans plusieurs actions afin de lutter contre le changement climatique. Une politique qui consiste, à chaque fois que l'on entreprend quelque chose, à se poser la question du développement durable, mais aussi de la solidarité et du lien social. Notre objectif : Ne pas prendre à notre planète plus que ce qu'elle est en capacité de nous fournir. Notre engagement dans Enercoop correspond exactement à la vision que nous avons de notre avenir énergétique. Ainsi, devenir sociétaire d'Enercoop Normandie permet de soutenir une démarche régionale de transition énergétique citoyenne. C'est avec fierté que la totalité de notre commune, dont l'école et la mairie, soit alimentée par Enercoop !"*

**COURTONNE LA MEURDRAC (14)**

*"Les enjeux énergétique et climatique furent nos portes d'entrée dans la transition à Malaunay. Notre modèle en la matière est le scénario «Négawatt», qui consiste à engager une transition énergétique à toutes les échelles par des actions de sobriété, puis d'efficacité afin d'être en mesure de répondre aux besoins énergétiques restants par des énergies renouvelables, décarbonées et moins polluantes. La ville expérimente depuis 2015 avec Enercoop Normandie de nouveaux modèles de production d'énergie renouvelable en s'appuyant sur 'autoconsommation collective, en soutenant son modèle unique en France et en partageant l'ambition d'une réappropriation citoyenne de l'énergie."*

**MALAUNAY (76)**

## COMMENT DEVENIR SOCIÉTAIRE D'ENERCOOP NORMANDIE ?

Cela nécessite une **décision libre du conseil délibératif avec adoption d'une délibération** indiquant notamment :

- le lien entre les compétences de la collectivité et l'objet social de la SCIC;
- la nomination du représentant de la collectivité parmi les élu.e.s;
- le montant de l'apport en capital.

**REJOIGNEZ NOUS, DEVEZ SOCIÉTAIRE !**

